

F3SCT du 25 mai 2023 - 9h30

COMPTE RENDU FSU RESEAU

Déclaration liminaire

Dans une réponse à une question diverse de cette F3SCT, vous dites accorder une grande attention aux conditions de travail et au bien-être de vos agents au travail.

Nous constatons effectivement que l'Agence s'est enfin emparée de certains sujets. Toutefois, il reste que, sur plusieurs dossiers du jour concernant la Centrale comme le réseau, les réponses apportées ne sont pas à la hauteur.

Pour les personnels, cette fin d'année se présente donc sous le double signe de l'insécurité et de l'inquiétude.

Dans le réseau, les rumeurs de conventionnement sont nombreuses et parfois fondées et entraînent des craintes des personnels pour leur avenir professionnel et familial. Ces incertitudes sont renforcées par la consultation sur l'EFE dont les conclusions sont redoutées.

A cela s'ajoutent des campagnes médiatiques d'ampleur mettant en cause les personnels du réseau à tous les niveaux.

Enfin, l'outil à leur disposition que constitue les CHSCT locales n'est parfois pas mis en place ou ne fonctionne pas selon les textes réglementaires.

Le résultat est un sentiment confus d'insécurité et d'isolement auquel l'Agence, en tant qu'employeur, doit répondre en mettant tout en œuvre pour protéger et défendre ses personnels et ses élèves.

A ce stade, ce n'est plus possible. Les chefs d'établissement doivent appliquer les textes réglementaires et l'Agence doit s'en assurer.

Des protocoles de prévention et de réponse aux situations de crise à l'échelle des établissements doivent être élaborés, diffusés et respectés. Le risque zéro n'existe pas mais l'Agence doit se donner les moyens d'anticiper : la prévention n'est pas une option mais bien une obligation !

En centrale, ce constat d'inquiétude et d'insécurité s'applique également, ce que confirment les premiers résultats quantitatifs de l'enquête sur les Risques Psychosociaux. La FSU vous alerte à nouveau sur le risque d'une détérioration encore plus grave suite au réaménagement des locaux effectué sans consultation réelle de tous les personnels.

Vous nous dites que l'avenir de l'opérateur public vous préoccupe.

Vous nous dites accorder une grande attention aux conditions de travail et au bien-être des agents.

Vous nous dites avoir la volonté de travailler à des solutions.

Alors il faut accepter de prendre en compte la gravité des situations et les souffrances, sans quoi vous n'atteindrez aucun de vos objectifs.

ORDRE DU JOUR

POINTS DE SITUATION

Khartoum

Le Directeur adjoint du Développement et de l'Accompagnement du Réseau rappelle l'attaque du 15 avril qui a eu pour conséquences la fermeture de l'établissement et l'évacuation des ressortissant-es français-es le 24 avril via Djibouti. Un accompagnement a été mis en place pour les familles et une aide exceptionnelle est envisagée pour les personnels et l'établissement.

Dubaï

Les postes de détachés de cet établissement seront fermés au prochain CSA. Le chef de secteur explique qu'une réunion a eu lieu avec les personnels concernés en sa présence et celle du DRH de l'AEFE. Un suivi personnalisé a été mis en place pour les agent-es qui ne seraient pas reconduits au Lycée français de Dubaï.

Il précise que 48 personnels ont reçu une proposition de l'établissement et que 3 ne seront pas repris. 2 ont obtenu un poste dans un autre établissement et l'AEFE est intervenue auprès du Comité de Gestion pour que le 3ème puisse rester.

La FSU se dit préoccupée par certains des personnels non repris qui occupaient des fonctions syndicales. Plus globalement, **la FSU juge ce déconventionnement inacceptable** estimant qu'il est trop facile de profiter des aides de l'Etat français pendant plusieurs années puis de sortir de la convention sans contrepartie et ce, avec l'aide de certains acteurs qui jouent contre l'opérateur public.

Kiev

Le chef du secteur Europe précise qu'un enseignement hybride est mis en place pour tous les élèves y compris ceux qui sont restés sur place. L'équipe de direction travaille en présentiel dans l'établissement et met l'accent, en lien avec le poste diplomatique sur la sécurité. Une 7ème CHSCT a d'ailleurs eu lieu récemment.

L'équipe se compose de 13 personnels (1 expatrié, 3 résidents et 9 personnels de droit local).

Haïti

Le chef de secteur adjoint explique que la convention sera suspendue à partir du 31 août. 160 élèves sont attendus pour la rentrée même si les deux années de fonctionnement en distanciel ont rendu les familles très méfiantes. Les personnels détachés quittent l'établissement pour un autre poste dans le réseau ou réintègrent la France.

Barcelone

La FSU explique que les retours des personnels de l'école maternelle du Lycée français de Barcelone montrent que **l'inquiétude est très forte** face au climat de suspicion général et aux campagnes médiatiques mensongères. Cette situation très tendue a des conséquences sur la santé des personnels.

La FSU demande des réponses fortes face à ces attaques visant les personnels et l'Agence. A défaut, les personnels pourraient envisager un droit de retrait collectif.

Plus globalement, pour le réseau, la FSU demande que des outils de prévention soient élaborés et des formations planifiées pour les personnels enseignants et encadrants sur ces questions sensibles.

Le Directeur général adjoint estime que l'Agence n'est pas mise en cause. Des réponses sont apportées aux attaques de quelques médias via le poste diplomatique et la formation sera renforcée avec l'IEN et l'IA-IPR vie scolaire. Il ajoute que la protection fonctionnelle sera mise en place pour les personnels qui seraient visés.

Pour la FSU, l'Agence doit communiquer davantage, notamment avec les personnels de cet établissement, pour les assurer de son soutien et pour expliquer les démarches qu'elle entreprend pour répondre aux propos diffamatoires. Elle regrette le manque d'appui apporté par les différents acteurs-trices de l'Enseignement français de l'Etranger. Le Directeur général adjoint se dit à la disposition des représentant-es du personnel de Barcelone pour échanger avec eux et concède que l'Agence pourrait plus communiquer.

Situation à Pointe Noire

La FSU remercie l'Agence pour le suivi de ce dossier et précise que ses objectifs ont toujours été depuis le début de s'assurer qu'il n'y ait plus de danger toxique dans l'établissement et qu'un apaisement soit retrouvé dans le dialogue social. Concernant la partie sécurité, les choses avancent et on ne peut que se féliciter que la mission d'Ineris ait pu permettre la mise en place d'analyses. **Cependant, concernant le dialogue social, la situation continue de se dégrader.** La FSU rappelle que ce dialogue doit se faire dans le respect des textes réglementaires et alerte l'Agence sur ce point. **La situation n'a que trop duré et il faut prendre des mesures fortes.** Le Directeur Général Adjoint assure que le dialogue sera instauré et qu'un protocole sera mis en place dans ce sens. Il précise également qu'un point d'étape sera présenté à la rentrée.

Le Directeur adjoint de l'accompagnement et du développement du réseau souligne que l'apaisement ne peut avoir lieu que si tous les personnels souhaitent aller dans ce sens, il rappelle également le devoir de réserve qui incombe à chacun.

Saisine de la CHSCT de Tananarive

Suite à la saisine du lycée français de Tananarive concernant la situation en cours d'EPS, **la FSU soumet quatre avis à l'instance rappelant la nécessité de respecter les textes en vigueur, de former les personnels, de prévoir une mission d'inspection et enfin d'établir de nouveaux protocoles.** A ces avis, votés à l'unanimité par les représentants des personnels, l'Agence répond globalement que le taux d'encadrement de titulaires en EPS va augmenter et que l'enseignant formateur sur place va s'emparer du sujet. L'Agence ne pense pas qu'il y ait urgence à organiser des formations en secourisme à destination des personnels concernés, engageant ainsi clairement sa responsabilité en cas de problème !

Pour la FSU, cela traduit un réel manque de prise de conscience des enjeux ! En effet, si la CHSCT locale a saisi la F3SCT centrale, c'est bien parce que ces questions n'ont pas trouvé de réponse localement. La FSU s'indigne devant le manque de propositions de l'Agence pour que ces situations ne se reproduisent pas et rappelle qu'une des missions fondamentales de cette instance est la prévention.

La FSU prend note de la proposition d'élaboration d'un modèle de protocole soins et urgences en cas d'accident en EPS ou à l'AS commun à tous les établissements et ne manquera pas de répondre présente à ce groupe de travail dès réception de l'invitation.

Avis votés à l'unanimité :

1. L'Agence doit urgemment inviter tous ses établissements sans exception à se saisir de la note AEFE du 30 septembre 2019 sur les spécificités liées à l'enseignement de l'EPS. Elle doit notamment s'assurer à très court terme :

- i) que les protocoles soins et urgences en cas d'accident en EPS ou à l'AS soient rédigés, connus des équipes, et votés en CHSCT.
- ii) que tous les enseignant-es d'EPS aient des compétences actualisées en secourisme et en sauvetage aquatique.

Un bilan précis devra-t-être réalisé lors de la première réunion de la F3SCT de l'année scolaire 2023-2024.

2. Le lycée français de Tananarive doit urgemment organiser à destination de ses personnels d'EPS une formation en secourisme de type PSC1 afin de remettre à jour leurs compétences dans ce domaine. Nous rappelons que la DGSCGC conseille de mettre à jour le PSC1 au bout de 3 ans du fait de l'évolution des techniques ou conduites à tenir et de la baisse inévitable de compétence des citoyen-nes sauveteur-trices.

3. Une mission d'inspection de l'IA-IPR d'EPS doit être organisée dans les meilleurs délais au lycée français de Tananarive avec pour objectifs :

- i) réaliser un état des lieux des besoins en formation sur les APSA dites "à risque" dans l'établissement : escalade, gymnastique, acrosport, natation etc.
- ii) en lien avec l'équipe d'EPS, l'EEMCP2 (EF2D) d'EPS en poste dans l'établissement et l'IRF, élaborer un calendrier prévisionnel de formation afin de mettre en place des stages intra établissement pour les collègues nécessitant des remises à jour de leurs compétences dans les activités qui seront ciblées. Un système de tutorat pourra aussi être proposé pour permettre la co animation des prochains cycles d'apprentissage des APSA ciblées.
- iii) réaliser un état des lieux des besoins en professionnalisation des collègues d'EPS, notamment les néo recruté-es. Un accompagnement prioritaire par l'EF2D d'EPS devra ensuite être mis en place pour les collègues proposé-es par l'IA IPR. Cet accompagnement devra permettre de travailler sur les bases du métier d'enseignant d'EPS (élaboration et structure d'une séance, gestion de la classe, notions de sécurité passive/active etc.).

4. Après chaque accident grave au lycée français de Tananarive, une réunion d'EPS devra être organisée afin d'analyser collectivement les différentes causes potentielles l'ayant entraîné et voir si des mesures peuvent-être prises pour limiter le risque de récurrence (*aménagement de l'espace, des contenus pédagogiques, achat ou changement de matériel, besoin en formation etc.*). Le but de ces réunions ne sera en aucun cas d'incriminer le ou la collègue qui était en charge de la classe au moment de l'accident mais de trouver collectivement des solutions.

CHSCT des établissements

Un groupe de travail sera mis en place afin de travailler sur des règlements intérieurs (RI) des instances locales, la mise en place de registres dans les établissements et sur la mise en place de formations pour les membres des CHSCT locales. Ayant déjà travaillé sur le sujet, et afin d'avancer plus rapidement sur ce dossier, la FSU propose d'envoyer aux membres de l'instance centrale une première mouture de RI qui pourrait servir de base de travail.

Un rappel sera fait à l'ensemble des établissements en gestion directe comme aux conventionnés sur l'obligation de tenir au moins deux CHSCT par an, ce qui visiblement n'est pas encore le cas partout.

Dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel et des agissements sexistes : *la FSU souhaite savoir où en est l'Aefe au niveau de la mise en place d'un dispositif répondant aux attendus du décret 2020-256. Comme demandé par la FSU à la dernière F3SCT du 17 février 2023, un groupe de travail devrait-être organisé sur ce sujet afin notamment de réfléchir à l'articulation entre le dispositif de signalement et la F3SCT.*

Suite à notre demande, un groupe de travail se tiendra en juin pour traiter uniquement de cette question qui rentre dans le périmètre de la F3SCT et ne peut pas être noyé dans un GT plus large sur l'égalité professionnelle.

Secourisme

La FSU est très attentive aux questions liées au secourisme dans tout le réseau, c'est pourquoi elle a refusé de siéger au dernier groupe de travail sur ce thème pour lequel aucun document préparatoire n'avait été fourni à l'avance par l'Agence. Le Directeur général adjoint souhaite que le dialogue reprenne et que ce groupe de travail soit relancé. Un nouveau groupe de travail sera organisé afin d'aborder ces questions et avancer dans ce dossier.

La FSU rappelle la finalité d'un groupe de travail, à savoir travailler sur des sujets ou des textes afin de préparer et alléger les instances. Elle ne souhaite plus participer à des réunions vides de sens et qui se réduisent à une simple information aux OS. La FSU indique par ailleurs que les lettres de mission doivent être soumises pour avis au CSA, y compris celles type "animation de formation secourisme à l'échelle Zone". **Il est d'ailleurs incompréhensible et inacceptable que la proposition de lettre de mission n'ait toujours pas été communiquée aux OS.** Concernant les dépenses liées au secourisme présentées en instance, et du fait de l'absence de la coordinatrice secourisme, l'Agence n'est pas en mesure de nous expliquer les plus de 40000€ dépensés en supports pédagogiques. Des précisions seront apportées ultérieurement.

Compte rendu rédigé par
Anthony DELTOUR, Alessandra DIAKHATE, Patrick SOLDAT
Clémence CHAUDIN, Nadia KILANI, Emmanuelle BAGLIN,
Bruno RIBARD, Sébastien VILLE, Irène SANCHEZ et Nicole TAGER